



L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	08/03/2025
<b>Date d’Affichage</b>	08/03/2025
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>14</b>
Présents	9
<b>Votants</b>	<b>11</b>

**Étaient présents :**

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUIC, Mr Nicolas MARTINAIS.

**Absents excusés :**

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUIC, Mr Patrick DEMARQUET.

**Absents :**

Mr Boris BOYAVAL

N°033-2025

**Les autorisations d’absence pour évènements familiaux**

Madame BARBELETTE présente les autorisations d’absence pour évènements familiaux proposées par le bureau municipal.



Motif	Laignelet (nbre de jours ouvrés)
<b>Mariage</b>	
- de l'agent	5
- d'un enfant	1
- d'un père, d'une mère (ayant eu l'agent à sa charge)	1
- d'un frère, d'une sœur	0
<b>Décès</b>	
- du conjoint (mariage, pacs, vie maritale)	5
- d'un enfant de + de 25 ans	12
- d'un enfant de - de 25 ans	14
Congé de deuil pour enfant : autorisation d'absence complémentaire fractionnable et prise dans un délai d'un an à compter du décès	8
- d'un père, d'une mère ou d'un beau-parent	3
- d'un frère, d'une sœur	1
- d'un beau-frère ou belle-sœur, d'un neveu ou nièce, d'un oncle ou tante	0
- autre ascendant ou descendant	0
<b>Naissance - Adoption</b>	3
<b>Maladie avec hospitalisation</b>	
- du conjoint	5
- d'un enfant à charge	5
- d'un père, d'une mère ou beau-parent (ayant eu l'agent à sa charge)	3
- d'un grand-parent	0
<b>Handicap</b>	
Annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant	5
<b>Déménagement</b>	0

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** les autorisations d'absences présentées pour les événements familiaux
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

